3

La vérité regonflée? Réflexions sur le réalisme minimal de Pascal Engel *

CLAUDE PANACCIO

1. Vers une théorie de la vérité

La notion de vérité a fasciné Pascal Engel depuis les tout débuts de sa carrière philosophique. Son premier livre, en 1989, s'intitulait *La norme du vrai* et la deuxième partie (sur quatre) en était consacrée au thème « Vérité et signification ».[1] L'ouvrage sur Donald Davidson ensuite, *Davidson et la philosophie du langage* en 1994, accordait comme de raison une place centrale à la théorie de la vérité qui est l'un des accomplissements les plus connus du philosophe américain.[2] Et sans parler de nombreux articles ici et là[3], il y a eu encore le petit livre de 1998, *La vérité. Réflexions sur quelques truismes*[4], le débat de 2002 à Paris avec Richard Rorty, publié sous le titre *À quoi bon la vérité ?* et traduit depuis en plusieurs langues[5], et surtout, en 2002, aussi, son livre en anglais, *Truth*, sur lequel je me concentrerai ici principalement.[6] L'ouvrage se présente

*Une première version de ce texte a été présentée lors des Conférences Hugues Leblanc 2008 de l'Université du Québec à Montréal, dont Pascal Engel était l'invité d'honneur.

[1] P. Engel, *La norme du vrai. Philosophie de la logique*, Paris, Gallimard, 1989.

[2] P. Engel, *Davidson et la philosophie du langage*, Paris, PUF, 1994.

[3] Par exemple : P. Engel, « Truth and the aim of belief », dans G. Gillies (éd.), *Laws and Models in Science*, Londres, King's College, 2005, pp. 77-97 ; « Is truth effable », dans R. E. Auxier et L. E. Hahn (éds.), *The Philosophy of Jaakko Hintikka*, La Salle, Ill., Open Court, 2005, pp. 625-641 ; « Vérité, croyance et justification : propos d'un béotien dogmatique », dans A. Wald Lasowski (éd.), *Pensées pour le siècle*, Paris, Fayard, 2008, pp. 212-234.

[4] P. Engel, *La vérité. Réflexion sur quelques truismes*, Paris, Hatier, 1998.

[5] P. Engel et R. Rorty, *À quoi bon la vérité ?* Paris, Grasset, 2005.

[6] P. Engel, *Truth*, Montréal/Kingston, McGill-Queen's University Press, 2002.

en quatrième de couverture comme un « introduction critique aux questions philosophiques contemporaines en théorie de la vérité », mais Pascal Engel, en réalité, y met en place sa propre théorie, qu'il appelle le *réalisme minimal*, une position qu'il avait commencé à développer dès *La norme du vrai*, mais qui trouve là sa formulation la plus achevée.

Comme dans ses autres travaux, Engel développe son approche à travers une discussion riche et précise de ce qu'il y a de plus pertinent sur la question dans la philosophie analytique depuis les Frege, Russell, Wittgenstein, Quine, Davidson et Putnam jusqu'aux écrits les plus récents, dont il est, comme d'habitude, exceptionnellement bien informé, qu'il s'agisse de Crispin Wright, Hartry Field, Paul Horwich, John McDowell, David Wiggins ou d'autres. Cette érudition, cependant, ne cache jamais qu'il y a là une démarche unifiée, une perspective fermement assumée et surtout une *théorie*, qui s'articule en un certain nombre de thèses précises.

Une des composantes de la ligne qu'adopte Engel ? je le dis d'emblée parce que c'est un élément majeur de sa démarche, mais sur lequel je ne reviendrai pas dans ce qui va suivre ?, c'est bien évidemment la polémique, la « dispute » oserais-je dire, qu'il poursuit depuis des années avec le courant postmoderniste français, pour lequel la notion même de vérité n'est qu'un leurre assez suspect. Au cœur de son ouvrage de 1997, *La dispute*[7], où la notion de vérité occupe une place centrale, ce débat est aussi présent dans *Truth*, du moins en filigrane. Foucault notamment entre en scène dès l'introduction, avec Heidegger et Nietzsche, pour reparaître ensuite dans les dernières pages du livre, où il est décrit comme l'« un des plus flamboyants représentants » de cet historicisme postmoderniste que Pascal Engel entend récuser.[8] Mais entre ces deux apparitions spectrales du trio de sorcières, le scénario de *Truth* se développe à l'intérieur du paradigme de la philosophie analytique.

Le premier chapitre est consacré aux théories « classiques » de la vérité de Wittgenstein, Russell et d'autres, Engel les qualifie de théories *substantielles* parce qu'elles tiennent la vérité pour une propriété véritable, objective, indépendante de l'esprit et que l'on peut caractériser ou définir de façon éclairante dans une théorisation qui a une portée réelle, métaphysique même, que ce soit dans les théories de la vérité correspondance, dans les théories cohérentistes ou même dans certaines théories pragmatistes comme celle de Peirce. Il soulève à propos de chacune un certain nombre de difficultés importantes, de

[7] P. Engel, *La dispute. Une introduction à la philosophie analytique*, Paris, Éditions de Minuit, 1997.

[8] P. Engel, *Truth*, *op. cit.*, p.149. Toutes les traductions françaises de citations tirées de cet ouvrage dans la suite du présent article sont de moi.

sorte qu'à la fin du chapitre, si l'on suit l'auteur, on ne met plus trop d'espoir de ce côté-là.

Le chapitre 2 se tourne vers les approches dites « déflationnistes », qui soutiennent que la vérité n'est pas une propriété réelle de quoi que ce soit. Les expressions comme « il est vrai que » et le prédicat de vérité ? le terme « vrai » ? ne servent à leurs yeux qu'à marquer l'assentiment du locuteur à l'endroit de certains contenus. Dans les versions les plus radicales du déflationnisme, une expression comme « il est vrai que » n'est rien d'autre qu'un marqueur de force illocutoire. Il y a certes des positions déflationnistes plus modérées que d'autres, mais l'idée de base est toujours que du point de vue du *contenu* d'information, « il est vrai que *p* » ou « *p* est vrai » n'ajoutent rien à « *p* » tout court et n'introduisent, en particulier, aucune nouvelle référence à une propriété ou une relation objective quelconque. Mais de nouveau Engel soulève toutes sortes de difficultés et l'on semble dans l'impasse à la fin de ce chapitre puisque ni les théories qui gonflent la vérité (les théories substantielles) ni celles qui la dégonflent (le déflationnisme) ne paraissent avoir quelque chance de succès.

Que faire donc ? Les trois derniers chapitres, et surtout le 3 et le 4, montrent la voie et mettent en place la solution qu'Engel favorise, le *réalisme minimal*. Cela consiste, pour le dire caricaturalement à stade-ci, à dégonfler la notion de vérité dans un premier temps, mais pas complètement (c'est la composante minimaliste de la théorie) pour ensuite la regonfler (c'est la composante réaliste). Regardons-y de plus près.

2. Le réalisme minimal

Engel lui-même caractérise cette approche en termes un peu semblables dans la conclusion de *Truth* :

> … l'approche réaliste minimale […] permet à notre concept de vérité de rester mince sans nous empêcher d'accepter le réalisme quant à la véri-aptitude [*truth-aptness*]. Cela nous a conduit à un regonflement, ou une resubstantialisation du concept de vérité et de la propriété qu'il dénote. Mais la « substance » ainsi réintroduite n'est pas celle que visaient les tentatives définitionnelles des théories traditionnelles.[9]

[9] *Ibid.*, p. 147.

Le problème que je soulèverai, autant le dire tout de suite, est qu'il est bien difficile à la notion de vérité de rester mince une fois qu'elle est regonflée ! Mais il faut d'abord dire plus précisément en quoi consiste le réalisme minimal d'Engel. Je le ferai en commentant les sept thèses par lesquelles l'auteur le définit, quatre pour la composante minimaliste et trois pour la composante réaliste.[10]

> *Thèse 1 : La notion de vérité est une notion « mince » qui se caractérise par un certain nombre de truismes sur l'assertion, la correspondance, etc.*

C'est la thèse minimaliste de base. Les truismes dont il est question sont inspirés de Crispin Wright[11] ; Engel déjà en avait donné une liste dans *La vérité* en 1998[12] :

> (a) Asserter un énoncé, c'est le présenter comme vrai.

On ne peut pas, en d'autres mots, asserter sérieusement un énoncé et refuser en même temps de le tenir pour vrai. C'est là d'entrée de jeu un problème majeur pour ceux qui prétendent récuser la notion de vérité, mais qui ne se font pas faute pour autant d'affirmer toutes sortes de choses.

> (b) « *p* » est vrai si et seulement si *p*.

C'est la célèbre condition d'adéquation matérielle à laquelle devait satisfaire selon Tarski toute théorie acceptable de la vérité.[13]

> (c) Les énoncés susceptibles d'être vrais ont des négations susceptibles d'être vraies.

À quoi l'on peut ajouter que ces énoncés peuvent également être insérés dans des conjonctions, des disjonctions et des conditionnelles susceptibles, elles aussi, d'être vraies.

> (d) Être vrai n'est pas la même chose qu'être justifié.

---

[10] *Ibid.*, p. 89.

[11] Voir C. Wright, *Truth and Objectivity*, Harvard, Mass., Harvard University Press, 1992.

[12] P. Engel, *La vérité*, *op. cit.*, p. 57.

[13] *Cf.* A. Tarski, « The semantic conception of truth and the foundations of semantics », *Philosophy and Phenomenological Research*, 4, 1944, pp. 341-376 ; trad. fr. : « La conception sémantique de la vérité et les fondements de la sémantique », dans G. G. Granger *et al.* (éds.), *Alfred Tarski. Logique, sémantique, métamathématique 1923-1944*, Paris, Armand Colin, 1974, vol. II, pp. 265-305.

L'idée de vérité n'est pas essentiellement épistémique. Dire que quelque chose est vrai, ce n'est encore rien dire quant à la façon dont nous le savons ni quant à ce qui justifie épistémiquement de le dire. C'est là un point crucial même si c'est un truisme, et à propos duquel on se heurte à de fréquentes confusions dans les débats philosophiques.

(e) Être vrai, c'est correspondre aux faits.

Encore faut-il prendre cet énoncé lui-même de façon relaxe et purement tautologique : dire « c'est un fait qu'il pleut » revient exactement au même que « c'est vrai qu'il pleut ». Tel quel, ce principe n'est pas censé nous engager sur la voie d'une métaphysique de la correspondance et d'une ontologie des faits et des états de choses comme celle de David Armstrong par exemple.[14]

Tel est le genre de truismes dont parle la thèse 1. Engel en propose une liste un peu différente dans *Truth*[15], mais elle demanderait des explications supplémentaires qui sont moins directement pertinentes pour mon propos et je m'en tiendrai ici à ces cinq-là. Deux remarques s'imposent tout de suite cependant. D'abord, la thèse minimaliste n'est pas que la notion de vérité doive satisfaire au moins à ces truismes, c'est qu'elle n'a pas besoin de satisfaire à plus : l'ensemble des truismes devrait nous fournir à toutes fins pratiques des conditions suffisantes pour la notion de vérité. Deuxièmement, truismes ou pas, la série proposée ci-dessus est déjà trop exigeante, parce que (b), la chose est bien connue, conduit à des paradoxes, celui du Menteur notamment : toute notion qui satisfait à la condition d'adéquation matérielle de Tarski (« *p* » est vrai si et seulement si *p*) est ultimement incohérente. La notion minimaliste de vérité telle qu'elle est présentée par Engel paraît donc *prima facie* condamnée. C'est un indice, déjà, de la nécessité d'une reconstruction théorique plus robuste que ce que laisse entendre au départ le minimalisme. La chose est majeure et Engel lui-même reproche à Paul Horwich de laisser de côté le problème des paradoxes[16], mais il n'y insiste guère non plus dans *Truth* et je laisserai moi aussi ce point de côté dans le présent contexte.

Thèse 2 : Le terme « vrai » ne constitue pas un simple marqueur d'assertion ou de décitation.

C'est ici que le minimalisme d'Engel, avec celui de Crispin Wright, s'écarte du déflationnisme radical : le terme « vrai » et les autres expressions apparentées

[14] Voir notamment D. Armstrong, *A World of States of Affairs*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997 ; ou *Sketch for a Systematic Metaphysics*, Oxford, Clarendon Press, 2010.

[15] Voir P. Engel, *Truth*, *op. cit.*, p. 67.

[16] *Ibid.*, p. 51.

ne sont pas pour lui de purs marqueurs de force illocutoire. C'est pourquoi je disais plus haut que même à l'étape minimaliste de la théorie, la notion de vérité n'y est pas entièrement dégonflée. Engel là-dessus offre divers arguments assez classiques, et qui me paraissent décisifs. Le déflationnisme radical, notamment, s'accommode mal du fait qu'un énoncé de forme « *p* est vrai » peut être inséré dans une clause conditionnelle où « *p* » n'est pas asserté.

Thèse 3 : Les porteurs de vérité sont des propositions.

Engel prend le terme de « proposition » au sens qui est courant en philosophie analytique pour désigner des entités abstraites et non linguistiques qui peuvent être *exprimées* par des phrases et sont des *contenus* possibles de croyances. La thèse donc est litigieuse puisque l'existence même de telles entités est problématique. Je trouve préférable, pour ma part, d'élire des unités linguistiques comme porteurs de vérité, des phrases notamment, ou mieux encore des occurrences de phrases. Mais il ne sera pas nécessaire d'entrer ici très avant dans cette question controversée. Je me contenterai de signaler que cette thèse pose au réalisme minimal un problème de cohésion interne. L'approche en effet ? on y reviendra ci-dessous ? accorde une grande importance à l'idée de « véri-aptitude » (*truth-aptness*), la véri-aptitude, dans ce vocabulaire, étant la capacité d'une unité quelconque d'être vraie ou fausse. Mais les propositions, si elles existent, sont toutes vraies ou fausses et la notion de véri-aptitude donc n'a pas grande pertinence dans leur cas. L'intérêt de cette notion dans la démarche d'Engel tient à ce que la question se pose pour certains types de discours ? ceux de l'éthique, par exemple, ou de l'esthétique ou même des mathématiques ? de savoir si les *énoncés* produits dans ces domaines ont ou non des valeurs de vérité. Cette question, bien évidemment, ne concerne pas les propositions, puisque la réponse alors serait triviale. Dans la mesure où la question de la véri-aptitude est philosophiquement intéressante, comme Engel le pense, il faut que les porteurs de la véri-aptitude soient en général des énoncés ou des phrases, c'est-à-dire des unités linguistiques. Et c'est bien ainsi qu'Engel formule lui-même les problèmes de véri-aptitude au chapitre 4 de *Truth*. Un certain antiréalisme en éthique, par exemple, y est présenté comme soutenant que les *énoncés* moraux (*ethical statements*) ne sont pas véri-aptes, alors que le réalisme au contraire affirme qu'ils le sont.[17] Mais cette querelle n'aurait pas de sens si les « énoncés » n'étaient pas, dans ce vocabulaire, quelque chose de linguistique ? ou du moins qui dépende du langage de façon essentielle.

[17] *Ibid.*, pp. 105-112.

Le problème que je veux signaler au sujet de la thèse 3 est donc le suivant. Pour que la véri-aptitude joue le rôle qu'Engel veut lui confier dans le cadre de son réalisme minimal, les porteurs de la véri-aptitude doivent être des unités linguistiques. Or la véri-aptitude étant la capacité d'être vrai ou faux, les porteurs de la vérité ou de la fausseté doivent en principe être les mêmes que ceux de la véri-aptitude. Il en résulte que les porteurs de la vérité, dans le cadre du réalisme minimal, devraient être des unités linguistiques et non des propositions. On peut certes éviter cette conséquence en disant que la véri-aptitude n'est pas en fin de compte la capacité d'*être* vrai ou faux, mais la capacité d'exprimer quelque chose de vrai ou de faux, c'est-à-dire la capacité d'exprimer une proposition. Les porteurs de la véri-aptitude pourraient différer dès lors des porteurs de vérité. Dans ce cas, cependant, la façon même d'introduire la notion de véri-aptitude devrait être revue de même que son rapport précis avec la notion de vérité. La chose est faisable sans doute, mais on se simplifierait la vie, de ce point de vue du moins, en admettant d'emblée que les valeurs de vérité sont attribuées à des unités d'ordre linguistique. C'est en tout cas ce que je ferai dans la suite de ce texte, mais à vrai dire cela n'aura pas grand impact quant au problème principal que je veux soulever.

Thèse 4 : La notion de vérité est univoque d'un domaine à l'autre.

Engel s'oppose ici au pluralisme de Crispin Wright. On n'a pas, selon lui, une notion de vérité en sciences, une autre en éthique et une autre encore en esthétique etc., mais une seule et même notion partout, une thèse que je concéderai bien volontiers.

Ces thèses 1 à 4 constituent la composante minimaliste du réalisme minimal. L'important parmi elles pour ce qui nous concerne, ce sont les deux premières : minimalisme, oui (thèse 1), mais non pas déflationnisme radical (thèse 2). La composante réaliste ensuite s'exprime dans les thèses 5 à 7.

Thèse 5 : Malgré l'univocité de la notion de vérité, la question du réalisme et de l'antiréalisme ne se pose pas de la même façon dans tous les domaines.

L'idée ici est que l'on peut être réaliste dans un domaine sans l'être dans un autre, ce qu'Engel exprime - un peu énigmatiquement, me semble-t-il - en disant que le minimalisme eu égard à la vérité n'implique pas le minimalisme eu égard à la véri-aptitude. Le réalisme minimal se révèle alors ne pas être minimaliste eu égard à la véri-aptitude. C'est là quelque chose d'étonnant à ce stade-ci et d'assez problématique. J'y reviendrai.

Thèse 6 : La véri-aptitude dans chaque domaine doit être évaluée à l'aune d'un critère réaliste.

La question qu'il faut se poser est en gros la suivante : jusqu'à quel point le domaine en question est-il indépendant des jugements que nous portons ou pourrions porter à son sujet ? On doit alors recourir pour évaluer la véri-aptitude des énoncés d'un domaine en particulier à des considérations complexes et beaucoup moins truistiques que celles de la thèse 1.

Thèse 7 : Dans chaque domaine, la vérité réaliste, au sens de la thèse 6, est la norme de nos enquêtes.

Ainsi se retrouve-t-on en bout de piste, petit coup de théâtre, avec une *vérité regonflée*, qu'Engel appelle ici la « vérité réaliste au sens de la thèse 6 », c'est-à-dire au sens d'une indépendance totale par rapport à nos jugements et même à nos capacités de jugement.

Je voudrais soulever à propos de cette approche un problème de fond : pourquoi ne s'oriente-t-elle pas sans réserve vers une conception substantielle de la vérité ?

3. Le réalisme minimal et la vérité substantielle

Arrêtons-nous d'abord, pour amorcer cette réflexion, sur les rapports entre vérité et véri-aptitude. Si la véri-aptitude est la capacité d'être vrai ou faux, tout ce qui est vrai est véri-apte. Ou du moins, pour faire une concession à l'idiome des propositions : un énoncé ne peut pas exprimer une proposition vraie s'il n'est pas véri-apte. Cela paraît tautologique. Mais s'il en est ainsi, le théoricien ne peut pas en toute cohérence se montrer plus restrictif pour la véri-aptitude que pour la vérité. *Prima facie* donc, il paraît difficile de s'en tenir avec Engel à des conditions minimales pour ce qui est de la notion de vérité, mais d'imposer à celle de véri-aptitude des critères réalistes plus contraignants et je trouve difficile à comprendre à ce stade-ci la thèse 5 ci-dessus, selon laquelle le minimalisme eu égard à la vérité n'implique pas le minimalisme eu égard à la véri-aptitude.

Deux interprétations semblent possibles. La première est que l'on se retrouve en fait avec deux notions différentes de vérité. Cela est suggéré par la formulation même de la thèse 7 quand elle évoque « la vérité réaliste au sens de la thèse 6 », comme si l'on avait une notion minimaliste de vérité pour les thèses 1 à 4 et une autre, plus exigeante, pour les thèses 6 et 7. La première,

plus relaxe, satisferait aux truismes énumérés plus haut *et à rien d'autre*, alors que la seconde, plus robuste, satisferait *en plus* à la contrainte d'indépendance eu égard à nos capacités épistémiques. Cette lecture dualiste, cependant, ne saurait convenir à Engel. D'abord, elle compromettrait l'unité même du réalisme minimal. Au lieu d'une seule, on aurait là deux théories, une approche minimaliste pour la notion relaxe et une théorie réaliste pour l'autre.

Il en découlerait en outre que d'un point de vue philosophique, la notion relaxe n'aurait que bien peu d'intérêt, puisque les questions philosophiques les plus pertinentes, au dire d'Engel lui-même, concernent les débats régionaux entre réalisme et antiréalisme, par exemple en éthique, en mathématiques ou même en physique.[18] Un antiréaliste qui soutiendrait, disons, que les énoncés éthiques ne sont ni vrais ni faux « au sens réaliste » serait assez mal venu d'asserter quand même certains de ces énoncés. Il est incohérent de dire qu'il n'est ni vrai ni faux que le mensonge soit moralement condamnable, et d'affirmer néanmoins : « le mensonge est moralement condamnable ». Un tel antiréaliste ne peut pas de façon cohérente asserter sérieusement des énoncés moraux et n'aura que faire donc, dans le cadre de l'éthique, d'une notion de vérité qui satisferait aux truismes de la thèse 1. Il ne pourrait pas de façon cohérente soutenir que les énoncés moraux ne sont ni vrais ni faux au sens réaliste (c'est-à-dire qu'ils ne sont pas véri-aptes), mais que pour autant certains sont vrais au sens relaxe, parce que les poser comme vrais au sens relaxe le commettrait à les asserter, ce qu'il ne peut pas faire sans incohérence, si du moins il parle sérieusement. Peut-être cet antiréaliste prétendra-t-il, pour trouver une échappatoire, qu'en disant « le mensonge est moralement condamnable », il n'entend pas faire une assertion, mais une prescription sous un mode déguisé. Mais dans ce cas, soit il refusera de dire « il est vrai que le mensonge est moralement condamnable », même au sens relaxe du terme « vrai », et du coup puisqu'aucune assertion n'est faite, le truisme (a) ci-dessus (asserter un énoncé, c'est le présenter comme vrai) ne s'appliquera tout simplement pas. Soit il acceptera quand même l'énoncé « il est vrai que le mensonge est moralement condamnable », mais en précisant que de même que la pseudo-assertion « le mensonge est moralement condamnable » relève d'une façon de parler non sérieuse, et même trompeuse, de la même manière l'énoncé « il est vrai que le mensonge est moralement condamnable » constitue une façon non sérieuse de s'exprimer. Mais alors, la notion relaxe de vérité deviendrait non seulement mince, mais carrément frivole sur le plan philosophique. Dans un cas comme dans l'autre, seule la notion réaliste serait philosophiquement

[18] Tout le chapitre 4 de *Truth* (. 99-124) est consacré à ce genre de discussions.

intéressante et des deux théories engéliennes seule l'approche réaliste serait pertinente.

Une autre raison enfin pour laquelle l'interprétation dualiste est inacceptable pour Engel est qu'elle est incompatible avec la thèse 3, selon laquelle les porteurs de vérité sont des propositions. Pour ceux en effet qui admettent les propositions, un énoncé qui n'est pas véri-apte n'exprime aucune proposition. Si donc les propositions sont les porteurs de la vérité minimaliste (la thèse 3 appartient à la composante minimaliste de l'approche engélienne), alors on ne peut avoir quoi que ce soit de vrai au sens minimaliste si l'énoncé correspondant n'est pas véri-apte au sens réaliste et il n'y a pas lieu au bout du compte de distinguer là deux notions de vérité. Récusons par conséquent ? avec Engel lui-même, j'en suis sûr ? l'interprétation dualiste.

L'autre interprétation que je puisse voir requiert d'accepter que le vrai soit un sous-ensemble du véri-apte. Il n'y a rien de vrai, donc, qui ne soit véri-apte (ou qui ne corresponde à un énoncé véri-apte). La contrainte réaliste d'indépendance vaudrait alors tout autant pour la notion (unique) de vérité. Mais quelle est dans ce cas la pertinence de distinguer les deux composantes de la théorie ? Ce serait, pour autant que je puisse voir, de distinguer entre une caractérisation de la *notion* de vérité et une caractérisation de la *propriété* correspondante. La chose du reste est nettement suggérée par Engel :

> Il y a en fait deux questions : l'une est de savoir si la *vérité* est minimale, l'autre est de savoir si la *véri-aptitude* est également minimale. Il n'est pas clair qu'il s'agisse là de la même question, car la première porte sur notre *concept* de vérité et l'autre sur la *propriété* de vérité. Une réponse affirmative à la deuxième n'est pas donnée par une réponse affirmative à la première.[19]

Les thèses 1 à 4 dans cette optique caractérisent *entièrement* la *notion* de vérité : le prédicat de vérité est celui qui satisfait aux quatre conditions en question. Mais pour qu'une unité quelconque tombe sous ce prédicat (ou exprime quelque chose qui tombe sous ce prédicat), elle doit satisfaire certaines conditions supplémentaires qui requièrent une explicitation d'un autre ordre. Il faudra, par exemple, que des entités correspondantes existent réellement, indépendamment de nos capacités épistémiques.

Cette démarcation entre ce qui caractérise la notion de vérité et ce qui caractérise la propriété de vérité revient à la vieille distinction que traçaient les médiévaux entre une définition *quid nominis* et une définition *quid rei*. La

[19] P. Engel, *Truth*, *op. cit.*, p. 84 (avec les italiques de l'auteur).

première sert à circonscrire l'usage d'un terme donné et ses rapports analytiques avec d'autres termes. Ainsi considérée, la caractérisation minimaliste de la notion de vérité fournie par les thèses 1 à 4 est strictement analytique. Une définition *quid rei*, en revanche, est une caractérisation plus substantielle de la chose même. Ce serait en l'occurrence une caractérisation substantielle de ce que c'est pour un énoncé quelconque que d'être vrai ou faux. Mais s'il s'agit bien de cela, alors la composante réaliste de la théorie engélienne ? les thèses 5 à 7 ? commet son auteur à la recherche d'une définition *quid rei* de la vérité, c'est-à-dire à la recherche d'une théorie *substantielle* de la vérité. Tant que le philosophe n'a pas précisé, notamment, quelles sont les relations qu'un énoncé doit entretenir avec les choses réelles pour être dit vrai ou faux, il n'a pas encore caractérisé de façon éclairante la *propriété* même de vérité. Notre conclusion à ce stade-ci doit être qu'une théorie réaliste de la véri-aptitude appelle une théorie substantielle de la vérité.

Engel, cependant, nie cela, sur la base de deux arguments qu'il nous faut maintenant examiner : « Si la véri-aptitude est une propriété de la vérité, et si la véri-aptitude est robuste », écrit-il, « ne devons-nous pas conclure que la vérité est elle-même robuste et revenir à une conception substantielle ? Non, pour deux raisons ».[20] Le premier de ses arguments est que quoi qu'il en soit des exigences réalistes, nous sommes en mesure de spécifier « les propriétés de base du prédicat de vérité pour chacun des domaines » (éthique, mathématiques, physique etc.) en évoquant seulement les conditions minimalistes ? les truismes notamment de la thèse 1.[21] À quoi je répondrais que oui, nous sommes en mesure de le faire. C'est là la caractérisation *quid nominis*, c'est-à-dire analytique, du prédicat de vérité. Ce prédicat est tel, par exemple, que quiconque affirme qu'il est vrai que *p* est tenu à concéder que *p*. Mais que cette caractérisation *quid nominis* soit possible en termes minimalistes n'empêche pas qu'une caractérisation plus substantielle ? *quid rei* ? soit requise si l'on est réaliste dans au moins un domaine. Engel lui-même semble aller en ce sens lorsqu'il explique que le réaliste scientifique peut bien admettre, avec le nominalisme, que « il existe des électrons » est vrai si et seulement si il existe des électrons, mais qu'il nous doit alors quelque explication supplémentaire par delà cette simple équivalence.[22] Je ne prétends pas autre chose : le réaliste ? en physique par exemple ? ne peut s'en tenir au minimalisme, il doit fournir une théorie substantielle.

[20] *Ibid.*, p. 120.
[21] *Ibid.*, pp. 120-121.
[22] *Ibid.*, p. 84.

Engel répliquera peut-être que ce dont le réaliste a besoin à ce stade-ci n'est pas une théorie substantielle de la vérité, mais une théorie des électrons. Telle réponse, cependant, ne suffit pas. Une théorie réaliste de la véri-aptitude des énoncés portant apparemment sur les électrons devrait spécifier d'une façon ou d'une autre les rapports que ces énoncés doivent entretenir avec les électrons pour être vrais, par exemple qu'ils doivent contenir un terme référant à des électrons ou un prédicat qui a des électrons dans son extension. Il faudrait, en d'autres mots, caractériser de façon plus que minimale les relations que doivent entretenir pour être vrais les énoncés véri-aptes avec les choses du monde. Or cette exigence n'est satisfaite ni par la théorie physique des électrons ni par une caractérisation minimaliste du prédicat de vérité ni même par la conjonction de l'une et de l'autre. Le premier argument d'Engel pour refuser de s'engager dans la voie d'une théorie substantielle ne paraît donc pas convaincant.

La deuxième raison est la suivante :

> [...] nous n'avons pas besoin d'accepter que notre critère de véri-aptitude réponde au critère d'une théorie substantielle de la vérité au sens classique que nous avons examiné au chapitre 1.[23]

Il n'est pas nécessaire, en particulier, de ramener la vérité au sens réaliste à une question de correspondance avec la réalité. Le lecteur est alors renvoyé à la critique des diverses théories substantielles qu'Engel a proposée plus haut dans l'ouvrage. Mais il y a là quelque ambiguïté. L'argument en effet peut être concédé si on le prend de manière purement extensionnelle : la théorie réaliste dont nous avons besoin n'est pas l'une de celles qui ont été discutées au chapitre 1 de *Truth*. Mais cela n'empêche pas pour autant ladite théorie de devoir être « substantielle » en ceci qu'elle doit nous dire quant aux conditions sous lesquelles un énoncé peut être déclaré vrai ou faux quelque chose de plus que les truismes minimaux, quelque chose qui ait trait à la constitution de la réalité elle-même ? c'est-à-dire à l'ontologie ? *et* aux relations que les énoncés doivent entretenir avec les choses du monde pour être vrais ou faux. Il lui faudra, en d'autres mots, une sémantique substantielle ; je veux dire par là : *une sémantique couplée à une ontologie*. Que les diverses théories discutées au chapitre 1 de *Truth* échouent à réaliser ce projet n'annule pas l'obligation philosophique à laquelle conduit le réalisme d'Engel, celle de rechercher une telle « onto-sémantique ».

[23] *Ibid.*, p. 121.

Engel, certes, semble penser qu'une théorie correspondantiste de la vérité est tout bonnement impossible et il propose en ce sens plusieurs arguments, que je ne saurais discuter ici de façon précise.[24] Mais pour l'essentiel, ces arguments ne visent qu'une variété particulière de correspondantisme, celui qui est basé sur la notion de *fait*. La considération décisive à cet égard revient à ceci : il n'y a aucune façon de spécifier ce qu'est un fait, ni a fortiori ce qu'est la correspondance avec un fait, indépendamment de la notion de vérité ; aucune théorie de ce genre, donc, ne peut fournir une explication satisfaisante et non-circulaire de la vérité ou de la véri-aptitude. Admettons-le, aux fins du moins de la présente discussion. Mais il n'en découle pas qu'aucune théorie substantielle de la vérité ne soit possible, ni même qu'aucune théorie correspondantiste ne soit possible.

Le problème de fond des théories de la vérité qui reposent sur la correspondance avec les faits est qu'elles prennent les *phrases* pour unités sémantiques minimales. C'est l'approche d'un Davidson, par exemple, ou d'un Quine, ou plus récemment d'un Robert Brandom comme de multiples autres. Engel lui-même du reste paraît souscrire à cette approche dans son livre sur Davidson.[25] Mais c'est là une erreur, à mon avis, et je ne trouve guère étonnant qu'elle mèneà l'impasse en théorie de la vérité. Dans tous les langages que nous connaissons, les phrases sont décomposables en unités de signification plus petites et il y a lieu de présumer, par conséquent, qu'une théorie substantielle de la vérité doit ramener celle-ci en dernière analyse à un jeu de rapports entre certaines composantes subpropositionnelles des énoncés et les choses du monde. À monnayer ainsi la vieille idée de correspondance, on évite les objections qu'Engel adressait aux théories correspondantistes (les apories de la notion de fait, la régression de Frege, le lance-pierre de Davidson, etc.), lesquelles n'atteignent, à ce qu'il me semble, que les approches de la vérité qui endossent ce qu'Engel appelle ailleurs le « holisme de la phrase ».[26]

Pour ne considérer qu'un cas très simple à titre d'exemple, on dira dans l'optique que je propose, qu'un énoncé atomique de forme « A est F » est vrai si et seulement si l'individu dénoté par le nom propre sujet « A » appartient à l'extension du nom commun prédicat « F ». Cela suppose en premier lieu une analyse syntaxique de l'énoncé, capable d'en repérer les composantes subpropositionnelles, d'assigner à chacune une catégorie grammaticale (comme celle de nom propre ou de nom commun) ainsi qu'une fonction dans

[24] *Ibid.*, pp. 14-26.
[25] Voir *Davidson et la philosophie du langage*, *op. cit.*, pp. 8-12.
[26] *Ibid.*

la phrase (comme celle de sujet ou de prédicat). Il y faut aussi, deuxièmement, un domaine d'objets, qui puissent être les corrélats des expressions en question, c'est-à-dire une ontologie. Et l'on doit pouvoir puiser, troisièmement, dans un répertoire des rapports sémantiques possibles entre les expressions linguistiques et les objets du monde (l'exemple considéré n'évoque à ce titre que la dénotation pour les noms propres et l'extension pour les noms communs, mais d'autres rapports, de toute évidence, devront être ajoutés selon les besoins conjugués de l'analyse linguistique et de l'ontologie).[27] La théorie de la vérité, à partir de là, peut ramener celle-ci, pour une phrase *p* donnée, à un jeu de rapports entre les composantes de *p* et les objets du monde.[28] Ce genre d'approche est controversée, à n'en pas douter. Elle implique notamment une théorie atomiste de la signification, que plusieurs philosophes aujourd'hui pensent devoir récuser.[29] Mais elle fournit bel et bien l'esquisse d'une théorie réaliste et substantielle de la vérité et pour autant que je puisse voir, rien de ce que dit Engel dans *Truth* ne la met en péril.

Ma conclusion, bref, est la suivante. D'une part, le réalisme de Pascal Engel à l'endroit de la véri-aptitude le commet à rechercher une théorie substantielle de la vérité. Sa critique du correspondantisme associé à l'idée de fait, d'autre part, le commet à récuser toute théorie substantielle qui accorde aux phrases le statut d'unités minimales de signification. Ma suggestion, dans ces conditions, est qu'une approche atomiste du genre esquissé ci-dessus pourrait bien lui permettre d'approfondir et de consolider ce réalisme minimal dont il s'est fait le défenseur.

---

[27]Je pense, notamment, à ce que divers auteurs, de Guillaume d'Ockham à John Stuart Mill, appellent « la *connotation* », qu'ils caractérisent de diverses façons selon l'ontologie qu'ils adoptent. Je me suis particulièrement intéressé pour ma part à l'approche ockhamiste, notamment dans *Les mots, les concepts et les choses. La sémantique de Guillaume d'Occam et le nominalisme d'aujourd'hui*, Paris/Montréal, Vrin/Bellarmin, 1992, pp. 240-247, et dans *Ockham on Concepts*, Aldershot, Ashgate, 2004, pp. 63-83.

[28]La théorie des conditions de vérité de Guillaume d'Ockham, par exemple, telle qu'il la développe dans la deuxième partie de sa *Somme de logique* (trad. fr. par J. Biard, Mauvezin, T.E.R., 1996), constitue précisément une approche de ce genre. J'en ai proposé une reconstruction théorique dans *Les mots, les concepts et les choses*, *op. cit.*, pp. 23-67.

[29]La conception atomiste de la signification, cependant, a vigoureusement été défendue depuis plusieurs décennies par Jerry Fodor, et sur la base d'arguments très forts. Voir notamment J. Fodor et E. Lepore, *Holism. A Shopper's Guide*, Oxford, Blackwell, 1992.